

A RETENIR CETTE SEMAINE

Mange-bourgeons : Activité modérée _____ p 2

Pyrales : Début des remontées _____ p 3

Tordeuses : Réseau de piégeage en place _____ p 3

Mildiou : Suivi biologique au laboratoire en cours. Maturité des œufs d'hiver non acquise ___ p 3

STADES PHENOLOGIQUES



Les températures très fraîches de ces derniers jours ont freiné le développement de la végétation. La phénologie a quasiment stagné depuis la semaine dernière.

Une certaine hétérogénéité est toujours constatée entre cépages et entre régions.

Chardonnay : stade 05 « pointe verte ». Stade 06 « éclatement du bourgeon » en secteurs précoces.

Pinot noir : stade 03 « bourgeon dans le coton » à stade 05 « pointe verte ».

Meunier : majoritairement stade 03 « bourgeon dans le coton ».

Suite aux épisodes de gel, il est délicat de situer le stade phénologique actuel par rapport à la moyenne décennale. Cela sera plus facile à apprécier d'ici quelques jours, une fois la pousse devenue plus active.

Débourrement du bourgeon :

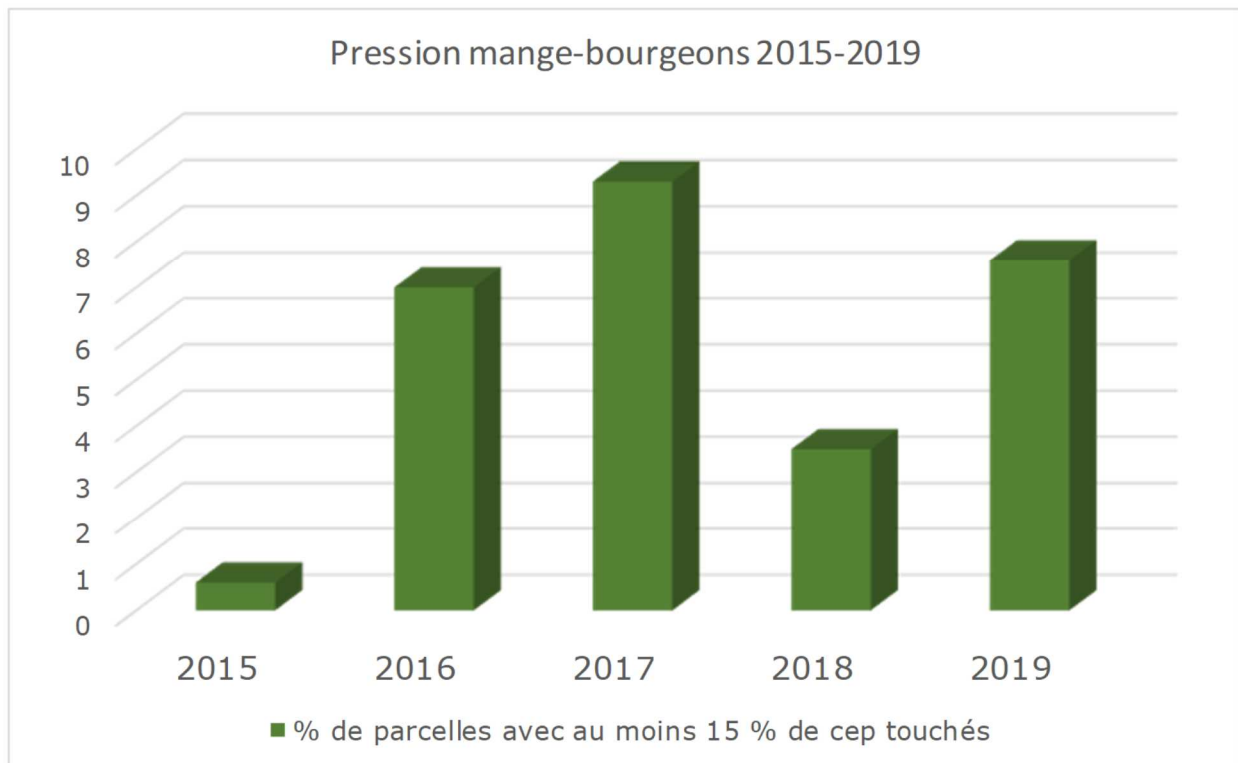
Les feuilles s'écartent

Le réseau Vigne AOC Champagne compte 144 parcelles observées cette semaine.

1.1 Situation

La semaine dernière, la phénologie a stagné en raison de la fraîcheur, et les mange-bourgeons en ont profité pour grignoter un peu de bourgeons.

L'activité des mange-bourgeons semble un peu plus importante que l'année dernière, et comparable à 2016 et 2017. Les 2/3 des parcelles du réseau sont concernées et la moyenne de dégât est de 7 %. Quasiment 8 % des parcelles sont au seuil, et la parcelle la plus touchée a 68 % de ceps avec au moins un bourgeon mangé.



1.2 Seuil de Risque

Le seuil d'intervention correspond à un niveau d'attaque constaté supérieur à 15 % des ceps présentant au moins un bourgeon évidé.

1.3 Analyse du risque

La phase de sensibilité aux mange-bourgeons s'étale du stade 02 "bourgeon dans le coton" au stade 06 "éclatement du bourgeon".

La progression rapide des stades phénologiques attendue dans les prochains jours devrait maintenant limiter la période d'exposition aux mange-bourgeons.

Maintenir la surveillance sur les parcelles qui sont encore à un stade phénologique peu avancé (stade 03). Dans ces parcelles, réaliser une dernière observation sur 100 ceps (20 séries de 5 ceps), pris au hasard à l'intérieur de la parcelle afin de s'affranchir des ceps de bordures plus exposés.

Cibler en priorité les parcelles à antériorité de dégâts les campagnes précédentes. Tenir compte de l'évolution de la phénologie pour ajuster le risque parcellaire.

PYRALES

1.1 Situation

La remontée des chenilles est en cours. Le suivi des pyrales débutera la semaine prochaine.

1.2 Seuil de Risque

Le seuil d'intervention correspond à 100 % de ceps occupés par au moins une chenille de pyrale.

1.3 Analyse du risque

Il s'agit du début des remontées. Il est encore bien trop tôt pour évaluer le niveau de présence de ce ravageur ainsi que le niveau de risque associé.

Pour rappel, la surveillance s'effectue sur 25 ceps (5 séries de 5 ceps) pris au hasard sur un aller-retour dans la parcelle.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

1.1 Situation

Le réseau de piégeage est maintenant opérationnel au vignoble. Aucun papillon n'a encore été capturé.

La date moyenne de début de vol sur ces 10 dernières années est le 20 avril pour la cochylys et le 22 avril pour l'eudémis.

1.2 Analyse du risque

Pour rappel, la pression de tordeuses de première génération est appréhendée à partir des observations de glomérules.

SUIVI BIOLOGIQUE DU MILDIOU

1.1 Situation

Le suivi biologique se poursuit. Il consiste en un suivi, en conditions contrôlées (échantillons placés en étuve et conservés à 20 °C), du temps mis pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver". La maturité des œufs est susceptible d'être acquise au vignoble quand les premières germinations sont observées en moins de 24 h d'incubation au laboratoire.

Actuellement, il faut autour de 4 jours en conditions contrôlées pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver" (source Comité Champagne).

1.2 Rappel des conditions nécessaires à l'enregistrement des contaminations primaires

- Maturité des organes de conservation du mildiou (œufs d'hiver) : le suivi biologique au laboratoire est l'outil permettant de l'estimer ;
- Réceptivité de la vigne : stade 06 « éclatement du bourgeon » atteint ;
- Conditions climatiques : pluie d'au moins 2 mm avec une température moyenne journalière égale ou supérieure à 11°C (à 2 mètres sous abri) sur un sol déjà humide.

1.3 Analyse du risque

Le suivi au laboratoire indique que la maturité des œufs n'est pas encore acquise en conditions contrôlées.

De plus, le stade 06 n'est pas encore généralisé au vignoble.

A suivre.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST
SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE

Acolyance - Champagne Charles Collin - Champagne Chassenay d'Arce - Champagne
Veuve Clicquot Ponsardin - Champagne Vranken Pommery - Comité Champagne - Compas
- CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'Agric-
ulture de la Marne - Magister - Novagrain - Ets Ritard - Soufflet Vigne - Stahl - Union
Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vinelyss.

Rédaction : Comité Champagne.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Crédit photo : Comité Champagne, Visualhunt, DRAAF (SRAL).

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62 -
courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Tél : 03 26 65 18 52 - courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez vous ici
[http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/
abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/](http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.

